

ANNEXE VI
Tableau de correspondance
des épreuves/unités
entre ancien et nouveau diplôme

Tableau de correspondance des épreuves/unités entre ancien et nouveau diplôme

■ Arrêté du 31 juillet 1996 modifié

Baccalauréat professionnel Spécialité Secrétariat Défini par l'arrêté du 31 juillet 1996 modifié		Baccalauréat professionnel Spécialité Secrétariat Arrêté modifié par l'arrêté du 20 juillet 2011	
Épreuves	Unités	Épreuves	Unités
E1 - Sous-épreuve A : Activités professionnelles de synthèse	U11	E2 - Sous-épreuve B : Activités professionnelles de synthèse	U22
E1 - Sous-épreuve B : Économie-droit	U12	E1 - Sous-épreuve A : Économie-droit	U11
E1 - Sous-épreuve C : Mathématiques	U13	E1 - Sous-épreuve B : Mathématiques	U12
E2 : Présentation d'une étude à caractère professionnel	U21	E2 - Sous-épreuve A : Présentation d'une étude à caractère professionnel	U21
E3 - Sous-épreuve A : Pratique professionnelle en entreprise	U31	E3 - Sous-épreuve A : Pratique professionnelle en entreprise	U31
E3 - Sous-épreuve B : Pratique professionnelle sur poste informatique	U32	E3 - Sous-épreuve B : Pratique professionnelle sur poste informatique	U32
		E3 - Sous-épreuve C : Prévention-santé-environnement	U33
Épreuve E4 : langue vivante	U4	Sous-épreuve E41 : Langue vivante	U41
		Sous-épreuve E42 : Langue vivante 2	U42
Épreuve E5 : Français, Histoire et Géographie		Épreuve E5 : Français, Histoire-Géographie et éducation civique	
Sous-épreuve A : Français	U51	Sous-épreuve A : Français	U51
Sous-épreuve B : Histoire et Géographie	U52	Sous-épreuve B : Histoire – Géographie – éducation civique	U52
Épreuve E6 : Éducation artistique – arts appliqués	U6	Épreuve E6 : Arts appliqués et cultures artistiques	U6
Épreuve E7 : Éducation physique et sportive	U7	Épreuve E7 : Éducation physique et sportive	U7
Épreuves facultatives		Épreuve facultative	
Langue vivante	UF1	Langue vivante	UF1
Prise rapide de la parole	UF2		